

# Fiche de Données de Sécurité

Numéro de téléphone en  
1-847-367-7700

Rust-Oleum Corp.  
www.rustoleum.com

## 1. Identification du produit de la société

**Nom du produit:** TRMCLD 6X237ML RUST PAINT DARK BLUE **Date de Révision:**1/28/2013

**Numéro d'identification:** 27067X125

**Classe/Utilisation du Produit:** Topcoat/Alkyd

**Fournisseur:** Rust-Oleum Corporation  
11 Hawthorn Parkway  
Vernon Hills, IL 60061  
USA

**Fabricant:** Rust-Oleum Corporation  
11 Hawthorn Parkway  
Vernon Hills, IL 60061  
USA

**Préparée par:** Département de Régulation

## 2. Identification des dangers

**APERÇU DES DANGERS:** Dangereux si ingéré. Provoque l'irritation des yeux. Vapeurs irritantes pour les yeux et les voies respiratoires. Liquide et vapeurs combustibles. Nocif si inhalé. Peut affecter le cerveau ou le système nerveux causant des étourdissements, maux de tête ou nausées.

**EFFETS DE SUREXPOSITION - CONTACT AVEC LES YEUX:** Provoque l'irritation des yeux.

**EFFETS DE SUREXPOSITION- CONTACT AVEC LA PEAU:** Peut provoquer une irritation cutanée.

**EFFETS DE SUREXPOSITION- INHALATION:** Nocif si inhale. Peut causer des maux de tête ou des étourdissements. Les concentrations élevées de vapeurs sont irritantes pour les yeux, le nez, la gorge et les poumons.

**EFFETS DE SUREXPOSITION - INGESTION:** La substance peut être nocive si ingérée. Risque d'aspiration si ingérée; peut pénétrer dans les poumons et causer des lésions.

**EFFETS DE SUREXPOSITION - RISQUES CHRONIQUES:** Des recherches ont établi un lien entre la surexposition professionnelle répétée et prolongée aux solvants et les lésions permanentes du cerveau et du système nerveux. IARC énumère l'oxyde de titane comme carcinogène humain possible (groupe 2B). L'exposition significative n'est pas prévue pendant l'application ou le séchage de brosse. Le risque de surexposition dépend de la durée et du niveau de l'exposition à la poussière du ponçage répété des surfaces ou de la brume de jet et de la concentration réelle de l'oxyde de titane dans la formule.

**Voie (s) d'entrée principale:** : Contact avec les yeux, Ingestion, Inhalation, Absorption par la peau, Contact avec la peau

## 3. Composition/Information sur les composants

Nom chimique	No.-CAS	% du poids moins que	ACGIH TLV-TWA	ACGIH TLV-STEL	OSHA PEL-TWA	OSHA PEL-CEILING
Solvant Stoddard	8052-41-3	25.0	100 ppm	N.E.	500 ppm	N.E.
Solvant Naphta; Alphasique Moyen	64742-88-7	20.0	100 ppm	N.E.	100 ppm	N.E.
Distillat Léger Hydrotraité	64742-47-8	5.0	200 mg/m3	N.E.	N.E.	N.E.
Dioxyde de Titane	13463-67-7	5.0	10 mg/m3	N.E.	15 mg/m3 [Total Dust]	N.E.
Solvant Naphta, Aromatique Léger	64742-95-6	1.0	N.E.	N.E.	N.E.	N.E.

## 4. Premiers secours

**PREMIERS SOINS - CONTACT AVEC LES YEUX:** Immédiatement tenir les yeux ouverts et rincer à l'eau abondamment pendant au moins 15 minutes. Obtenir des soins médicaux.

**PREMIERS SOINS - CONTACT AVEC LA PEAU:** Laver à l'eau et au savon. Enlever les vêtements contaminés. Obtenir des soins médicaux si une irritation se développe ou si elle persiste.

**PREMIERS SOINS - INHALATION:** Transporter la personne à l'air frais. En cas d'arrêt respiratoire, pratiquer la respiration artificielle. En cas de gêne respiratoire, donner de l'oxygène. Obtenir des soins médicaux immédiatement.

**PREMIERS SOINS - INGESTION:** Risque d'aspiration : Ne pas provoquer le vomissement et ne rien administrer par voie orale, car ce produit peut pénétrer dans les poumons et causer de graves lésions pulmonaires. Obtenir des soins médicaux immédiatement.

## 5. Mesures de lutte contre l'incendie

Point d'éclair, °F 104 (Setaflash)

En cas d'incendie, les agents d'extinction préconisés sont: Alcohol Foam, Dioxyde de Carbone, Produit chimique sec, Brouillard d'eau

**RISQUES PEU COMMUNS D'INCENDIE ET D'EXPLOSION :** Garder les contenants hermétiquement fermes.

**Méthodes particulières d'intervention contre l'incendie :** On peut utiliser de l'eau pour refroidir les contenants fermes afin d'empêcher la montée de la pression et la possibilité d'auto-inflammation ou d'explosion. Evacuer les lieux et combattre l'incendie à une distance sécuritaire.

## 6. Mesures en cas de dispersion accidentelle

**STEPS TO BE TAKEN IF MATERIAL IS RELEASED OR SPILLED:** Confiner le liquide renversé avec du sable ou de la terre. NE PAS utiliser un matériau combustible tel que de la sciure de bois. Éliminer le produit conformément aux règlements municipaux, provinciaux et fédéraux. Ne pas incinérer les contenants fermes.

## 7. Manipulation et stockage

**Manipulation:** Se laver à fond après avoir manipulé le produit. Se laver les mains avant de manger. Suivre toutes les indications figurant sur la fiche de sécurité du produit et sur les étiquettes, même lorsque le contenant est vide, car il peut encore contenir des résidus. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Éviter le contact avec les yeux.

**Entreposage :** Garder les contenants hermétiquement fermes. Tenir loin de la chaleur, du matériel électrique, des étincelles et de la flamme nue. Tenir loin de la chaleur, des étincelles, de la flamme et des sources d'inflammation. Garder le contenant fermé lorsque le produit n'est pas utilisé.

## 8. Contrôle de l'exposition/Protection individuelle

**CONTRÔLES D'INGÉNIERIE:** Utiliser une enceinte de confinement, une ventilation locale ou autres mesures techniques afin de maintenir les niveaux de particules en suspension dans l'air sous les limites d'exposition recommandées. Créer une ventilation transversale en ouvrant toutes les portes et fenêtres pour empêcher l'accumulation de vapeurs.

**PROTECTION RESPIRATOIRE:** Un programme de protection respiratoire respectant les normes OSHA 1910.134 et ANSI Z88.2 doit être suivi lorsque les conditions du lieu de travail nécessitent le port d'un respirateur. Il peut être permis de porter un respirateur d'épuration d'air muni d'une cartouche ou d'un réservoir de protection contre les vapeurs organiques approuvé par le NIOSH/MSHA dans certaines circonstances lorsqu'il est probable que les concentrations de particules en suspension dans l'air dépassent les limites d'exposition. Les respirateurs d'épuration d'air n'offrent qu'une protection limitée. Utiliser un respirateur à adduction d'air à pression positive s'il y a un risque de rejet non contrôlé, si les limites d'exposition ne sont pas connues ou dans les situations où un respirateur d'épuration d'air n'offre pas une protection adéquate.

**PROTECTION DE LA PEAU:** Utiliser des gants étanches afin d'éviter le contact avec la peau et l'absorption de ce produit par la peau. Les gants en nitrile ou en néoprène peuvent offrir une protection cutanée suffisante.

**Protection des yeux:** Porter des lunettes de securite concues pour proteger contre les eclaboussures de liquides.

**Les USA et le Canada Extérieurs:** Consulter le superviseur de la securite ou l'hygieniste industriel pour obtenir de plus amples renseignements concernant l'equipement de protection individuelle et son application.

**PRATIQUES HYGIÉNIQUES (MESURES D'YGIÈNE):** Se laver a fond avec de l'eau et du savon avant de manger, de boire ou de fumer.

## 9. Propriétés physiques et chimiques

<b>Densité de vapeur</b>	Plus lourd que l'air	<b>Odeur:</b>	Comme un solvant
<b>Apparence:</b>	Liquide	<b>Taux d'évaporation:</b>	Plus lent que l'Éther
<b>Solubilité à l'eau:</b>	Pue	<b>Point De Gel:</b>	N.D.
<b>Densité:</b>	0.925	<b>Valeur du pH:</b>	S.O.
<b>État physique:</b>	Liquide		

(Voir la section 16 pour obtenir la légende des abréviations.)

## 10. Stabilité et réactivité

**Conditions à éviter:** Eviter toutes les sources d'inflammation possibles.

**INCOMPATIBILITÉ :** Incompatible avec les oxydants forts, les acides forts et les alkalis forts.

**HAZARDOUS DECOMPOSITION:** Par la flamme nue, le monoxyde de carbone et le dioxyde de carbone. La flamme produit l'irritation.

**Polymérisation Dangereuse:** Ne se produira pas dans des conditions normales.

**STABILITÉ:** Ce produit est stable dans des conditions normales de stockage.

## 11. Informations toxicologiques

<u>Nom chimique</u>	<u>DL50</u>	<u>CL50</u>
Solvant Stoddard	>5000 mg/kg (Rat, Oral)	N.E.
Solvant Naphta; Alphanique Moyen	>5000 mg/kg (Rat, Oral)	>1400 ppm (Rat, Inhalation, 4Hr)
Distillat Léger Hydrotraité	>3160 mg/kg (Skin)	N.E.
Dioxyde de Titane	>7500 mg/kg (Rat, Oral)	N.E.
Solvant Naphta, Aromatique Léger	4700 mg/kg (Rat, Oral)	3670 mg/kg (Rat, Inhalation)

## 12. Informations écologiques

**INFORMATION ÉCOLOGIQUE:** Le produit est un melange des composantes indiquées.

## 13. Considérations relatives à l'élimination des déchets

**DISPOSAL INFORMATION:** Eliminer le produit conformément aux reglements et ordonnances municipaux, provinciaux et federaux. Ne pas permettre au produit de s'infiltrer dans les collecteurs d'eaux pluviales ou les egouts.

## 14. Informations relatives au transport

	National (USDOT)	International (IMDG)	Aérien (IATA)
Nom Approprié d'expédition :	Peinture, Non réglementé	Peinture	Peinture
Classe de danger :	S.O.	3	3
Nom UN/NA:	S.O.	UN1263	UN1263
Groupe d'emballage:	S.O.	III	III
Quantité Limitée:	No	IMDG 34-08; 3.4.7	Yes

## 15. Informations réglementaires

### Règlementations fédérales des E.U:

#### CERCLA - SARA Catégorie de risque

Ce produit a été passé en revue catégories de risque selon EPA les promulguées sous les sections 311 et 312 de l'amendement de Superfund et de l'acte de Reauthorization de 1986 (le titre de SARA III) et est considéré comme, sous des définitions applicables, rencontrer les catégories suivantes:

Risque d'incendie, Risque de santé immédiat, Risque chronique de santé

#### Section 313 de SARA:

Ce produit contient les substances suivantes sujet aux conditions d'enregistrement de la section 313 du titre III de l'amendement de Superfund et de l'acte de Reauthorization de la partie 372 de 1986 et 40 CFR:

Néant

#### U.S. Règlements d'état : Comme suit -:

Ce produit contient les substances chimiques suivantes sujet aux conditions d'enregistrement de TSCA 12 (B) si exporté des États-Unis:

Néant

### Règlementations internationales

#### WHMIS CANADIEN:

Cette fiche signalétique (FS) a été préparé conformément aux règlements de produit contrôlés sauf pour l'utilisation 16 en-têtes.

CLASSE SIMDUT  
CANADIENNE:: B3 D2A D2B

**16. Autres informations****Classements SIMD:**

**Santé:** 2\*      **Inflammabilité:** 2      **Risque physique:** 0      **Protection Personnelle:** X

**Classements NFPA:**

**Santé:** 2      **Inflammabilité:** 2      **Instabilité** 0

**Volatile Organic Compounds, g/L:** 393

**RAISON DE RÉVISION:** Mise à jour du régulateur

Légende : N.A. - Non Applicable, N.E. - Non établi, N.D. - Non Déterminé

Rust-Oleum Corporation estime que, au mieux de ses connaissances, d'information et de conviction, les informations contenues ci-dessus soient exactes et fiables à la date de cette fiche de données de sécurité. Pourtant, parce que les conditions de manipulation, utilisez et l'entreposage de ce matériel est au-delà de notre contrôle, nous ne supposons aucune responsabilité ou de passif pour la blessure personnelle ou le dommage de propriété encouru par l'utilisation de ce matériel. Rust-Oleum Corporation ne rend aucune garantie, exprimée ou implicite, à propos l'exactitude ou l'intégrité des données ou des résultats obtenu de leur utilisation. Tous matériels peuvent présenter des dangers inconnus et devraient être utilisés avec la prudence. L'information et les recommandations en cette fiche technique matérielle de sûreté sont offertes pour la considération et l'examen d'utilisateurs. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de déterminer la convenance finale de ces information et données et de se conformer à tous les international applicable, fédéral, état et lois locales et règlements.